Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. EDMONTON, JEUDI, 17 MARS, 1898. No. 7.

POUR SE RENDRE AU KLONDYKE.

Un projet a été p ésen:é, pr.jet mis de l'avant par Edmon'on. L:s citoyens d'Edmonton ne sont pas plu mus par un sentiment patriotique que les autres faiseurs d'entr pr'ses, mais quand on regarde la carte et qu'on considère la configuration de l. terre on est frappé de la valeur de la route proposée par la ville des prai ies.

Dawson fait le sommet d'un triangle rectangle dont Vancouver et Régina sont les autres sommets. Il est connu que d ns un triangle rectangle l'hypothénuse est plus courte que la somme des deux autres côtés. Dawson, Edmonton et Régina sont sur l'hypothénuse. A ce point de vue donc il ne peut être autrem nt, sans égards aux difficultés, que la route d'Edmonton est plus courte que celle de Vancouver et le Fort Wrangel.

La route Calgary-Edmonton et le Yukon offre l'avantage de passer au travers les ferti'es p'aines de la rivière la Paix ; et ce seul fait serait la ca se que les émigrants se aient naturellem nt tentés de coloniser ces pays que nous nous donnons tant de mal pour fa re connaitre aux cultivateurs d'Europe. Une telle ligne compléterait l'œuvre du chemin de f r du Pac fique qui déjà a tant coûté d'argent à notre trésor et tout en se rendant au centre même des opérations minières elle serait en même temps un chemin de colonisation.

On peut objecter que la r.ute par la Stickeen a pour elle les avantages de la navigation, ceci est vrai, mais qui connait le nord-ouest sait que le réseau des rivières et des lacs offre ce même avantage du côté est des Montagnes Rocheuses, sauf cependant celui d'avoir la mer. Le chemin de la Stickeen traverse entièrement la chaine des Rocheuses, celui qui pas.erait par Edmonton aurait des points d. touche au Fort Assiniboine, à la rivière la Paix, à la rivière aux Liards, aux Forts Frances et Se kirk, à la rivière Pelly et enfin au Yukon. Tous endroits situés avantageusement et donnant accès à des passes re ativement ai ées, jusqu'à la rivière Dease qui fait suete à la Stickeen.

Aussi on parle beau.oup des eaux nayigables, mais il faut bien se rendre compte que somme toute la saison durant laquelle la navigation est possible est très c.urte ; si à notre latitude nos rivières ne sont libres que pendant sept mois de l'année, il est raisonnable de pen er, et du reste les faits l'attestent, qu'à la lattitude 60o et au-delà on a guère de chance de canter que durant t ois ou quatre mois de l'année.

Le fait que le chemin de fer dEdmonton s rait relié d'une façon continue avec le tronc principal du C, P.R. est une autre raison qui milite pour cette ligne.

Le temps de construction est-il un élément si grand dans l'intérêt du chemin ? Le contrat maintenant soumis aux chambres fait mention qu'un chemin de fer à voie étroite rejoindra le premier lac dans le cours du mois de septembre prochain. Il se peut qu'il soit possible de construi e ce genre de tramway dans le temps spécifié, mais il faut rem rquer que la construction se fera en pays de montagne, loin de tout point de ravitail'ement facile ; au po nt de vue du génie civil, il doit y avoir des difficult s très sérieuses à surmonter. Et, en fin de compte, étant donné combien les ouvrages faits à la hâte sont fragiles, on ne peut guère compter que sur la voie carrossable qui aura été construite incidemment le long du chemin, et c'est du reste sur une telle route qu'on espère se rendre au Klondyke pour quelque temps encore.

Pour la ligne d'Edmonton, on a ici l'avantage de pouvoir faire une route carrossable, traversant des plaines et courant le long de sentiers connus des employés de la compagnie de la Baie d'Hudson dont les courriers réguliers entre les divers forts ou fact reries rendent déjà de grands servic s aux voyageurs. La construct on du chemin se ferait d'autant plus facilement et rapidement qu'el e serait en prair e pour une grande partie. On sait combien r p.de a été la construct on du C. P. R.—Le Signal.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DANS QUEBEC ET ONTARIO.

Le Sun, de Toronto, fou ni d'i téressan es s atistiques sur les mariages et les naissances dans la province d'Ontario, statistiques qui mettent cette province bien en avant de la Fran e au chapitre de la dépopulation. En 1895 le nombre des mariages était de 13,215, c'est-à-dire 523 de moins qu'en 1894, et le nombre des naissances s'est elevé à 41,128, so t une diminution de 423 sur l'année précé'ente, soit une moyenne de 18 par mille habitants.

La plus faible moyenne de naissances en Angleterre et de 30,8 par mille, 31 par mille en Ecosse, de 23 par mille en Fra ce.

A Ontario elle est seu'ement de 18.8. Le Mail and Empire, le Globe et autres journaux francophobes qui épil guent souvent sur la dépopulation en France et qui voient dans ce fait un aspect de décadence et de déchéance pour notre ancienne mère-patrie, sont priés de réfléchir sur ce qui se passe dans Ontario et de nous dire s'il s'agit de décadence ou de déchéance.

L'Adv rtis r a la complaisance d'attribuer à la dureté des temps ces résulta's alarmants pour ces bons Ontariens, mais pou les esprits sérieux ce n'est pas une raison ; et il faut chercher ailleurs la solution de ce problème. Dans la provi ce de Québec, que les temps soient durs ou non, le chiffre des naissances augmente toujours. En eff t, en 1992, l'excédent des naissa ces sur les décès était de 27,615, en 1893, 27,825, en 1894, 27,-040, en 6895, 28,107, en 1896. 28,116.

La moyenne des naissances dans la provi ce de Québec depuis 6 ans est de 39 et une faction, par mille habitan s, c'est-à-dire plus que double de celle des naissances à Ontrio.

Voilà qui est consolant pour le Cana'a français. Voilà la meilleure preuve de la vitalité et de la moralité de notre race. Voilà qui doit donner à réfléchir à ceux qui nous mépris nt et voudraient nous détruire ; et voilà aussi ce qui nous r ssure complètement sur l'avenir de notre race au Canada et sur la grandeur de nos destinées sur cette terre d'Amérique.

Le Temps, d'Ottawa, espère que lorsque l'Hon. M. Hardy fera des remaniements dans son cabi et, il saisira l'occas'on pour nomm r un ministre français.

"Jusqu'à présent les Canadiens-français, malg é le droit incontestable que leur donnent leur nombre dans Ontario, et leur dévouement au parti libér l, n'ont pas insisté sur l'entrée d'un des leurs dans le cabinet, autant que quelques-uns l'auraient peut-être dési é, justement pour ces ra'sons. Mais s'ils ont eu cette pat ence et cette sage se dans le passé, et ce afin de ne pas compromet re une cause que nous considérons sacrée, il ne faut pas croire qu'ils ont oublié et qu'ils abandonnent par là leur justes réclamations. Au contrair, ils les maintiennent plus haut et plus fermement que jamais.

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant Gouverneur-en-Conseil pour des Let res Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest inco porant les po sonnes mentionnées pl s bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps po itique, et incorporé sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corperatif de la Compagnie sera : "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Li itée,"

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mett e en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq cents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des réquérants sont :

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, G rant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Ville euve, Marchand de M ntr al,

Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié pır
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 17 MARS, 1898.

La langue Francaise est-elle officielle dans les Territoires?

Cette quest'on de savoir si, oui cu non, la langue française doit disparaître à jamais de nos statuts nous p.rait toute d'actualité et plus importante que jamais. Depuis 1892 le gouvernement qui a la direction des affaires dans les Territoires, a jugé à prpyos de ne plus faire imprimer en français les ordonnances de la législature, et ce à l'encontre et en violation de nos droits.

En effet, par l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 43 Vict., ch. 50, sec. 110, il est statué que "Les langues française et anglaise pourront être employées par toute personne dans les débats du conseil ou de l'assemblée législative des Territoires, et dans les procédures devant les tribunaux; et ces deux langues devront être employées dans les journa x et les rapports des dits conseil et assemblée, et toutes les ordonnances faites sous cet Acte devront être imprimées dans ces deux langues."

Par l'Acte 54 et 55 Victoria, ch. 22, la section 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest fut abrogée et remplacée par la suivante:

"La langue anglaise ou la langue française pourra être employée par toute personne dans les débats de l'Assemblée Législative et dans les procédures devant les tribunaux; et ces deux langues devront être employées dans les rapports et les journaux de telle assemblée. Et toutes les ordonnances passées sous cet Acte devront être imprimées dans les deux langues: Pourvu toutefois qu'après la prochaine élection générale de l'Assemblée Législative, telle Assemblée puisse par ordonnance ou autrement reglémenter ces procédures et la manière de les rapporter et de les publier. Et les règlements ainsi faits seront compris dans une proclamation qui sera faite et publier par le lieutenant-gouverneur en conformité de la loi et auront ensuite force de loi."

Nous avons donc le droit imprescriptible et indéniable, à des ordonnances traduites en notre belle langue française, langue maternelle de ceux qui, les premiers ont parcouru les prairies de l'Ouest, et qui ont laissé, comme traces de leur passage, les sites de presque toutes les villes importantes de notre pays et de la république voisine. En effet, nos compâtriotes ont été les découvreurs de ce pays et de tout les pays de l'Ouest; ce sont nos coureurs de bois, nos traiteurs et nos missionnaires qui ont ouvert à la civilisation et au christianisme ces immenses prairies alors inexplorées et qui ont attiré l'attention de notre pays sur ces fertiles plaines destinées à devenir le grenier du Canada. Voilà pourquoi nous demandons à nos gouvernants de Régina d'exécuter la loi et de nous rendre justice, et s'ils n'agissent pas dans ce sens, nous irons à Ottawa demander l'appui des nôtres du gouvernement fédéral. En attendant et suivant le dicton: "Aide-toi, le ciel t'aidera," nous conseillons fortement à tous nos lecteurs, et à nos compatriotes des Territoires, d'écrire à Régina, de demander des ordonnances en français. Pour un dollar un colon peut en épargner plusieurs en se procurant les ordonnances françaises; il se tiendra au courant de la législation et à la moindre difficulté entre voisins, au moindre conflit d'intérêts, il pourra voir par lui-même tous ses droits et ses obligations sans, pour cela, aller chercher chez l'avocat des consultations coûteuses. Il n'y a pas à dire, nos droits n'ont pas reçu de nos gouvernants le respect et l'attention qui leur sont dus; il s'agit de réagir, de marcher de concert, avec union et la main dans la main, et nous prédisons à nos lecteurs un triomphe éclatant pour la revendication de nos droits et dans un avenir très rapproché.

ERIN GO BRAGH!

Dans chaque ville ou village du monde entier, où se trouve un fils de la verte Erin, se célèbre aujourd'hui la fête nationale de l'Irlande, la fête St. Patrice. De plus, l'année 1898 verra la célébration en Irlande du centenaire de la révolution irlandaise de 1798 contre l'Angleterre, révolution si puissamment aidée par les troupes françaises sous le commandement du général Humbert. Des délégués de toutes les parties du monde se rendront au mois de Mai prochain en pélérinage aux tombeaux des chefs de l'insurrection pour honorer ces hommes intrépides qui sacrifièrent leur vie pour donner la liberté à leur patrie. Nous nous associons d'avance à ces tributs d'hommages que l'on offrira à ces héros d'il y a cent ans, et nous espérons que la malheureuse Irlande verra bientot sonner l'heure du triomphe dans la lutte qu'elle poursuit depuis si longtemps contre l'ambitieuse Angleterre.

Pour arriver à ce but, il faut aux chefs irlandais de l'union, de l'entente, il leur faut faire disparaitre les jalousies, les ambitions personnelles, faire taire les haines et les rancunes de chacun; il leur faut un parti fort, uni, homogène, tel que l'avait organisé ce pauvre Parnell, à qui l'Irlande est redevable de tout ce qu'elle a obtenu du parlement anglais dans ces dernières années.

C'est à ce seul prix que nos compatriotes irlandais pourront un jour obtenir leur autonomie politique et controler leurs destinées; et ce sera un beau jour pour les amis de la liberté et de la justice, qui verra flotter le drapeau vert, avec la harpe et le shamrock sur la tour du chateau Dublin.

LA FICELLE D'ENGERBAGE.

La lutte entre les intérêts manufacturiers et agricoles, au sujet du tarif, semble s'être concentrée sur la ficelle d'engerbage (binder twine). D'un côté les manufacturiers pressent le gouvernement d'imposer de nouveau un droit de douane sur cette ficelle, si nécessaire au cultivateur; d'un autre côté, celui-ci s'efforce de convaincre nos gouvernants que la ficelle d'engerbage devrait être admise en franchise. Le parti libéral, alorsqu'il était dans les froides régions de l'opposition, a longtemps lutté pour donner aux cultivateurs cet avantage; et si, maintenant qu'il est au pouvoir, il n'accomplit pas ses promesses, le cultivateur, qui forme la classe la plus nombreuse de l'électorat, s'en souviendra aux polls. Le gouvernement fédéral gagnera facilement l'estime de la classe agricole de ce pays, s'il sait résister sur cette question de l'admission en franchise de la ficelle d'engerbage, aux sollicitations des manufacturiers et s'il donne enfin aux cultivateurs du pays la satisfaction qu'il leur a promise avant d'occuper les banquettes ministérielles.

LE VASE BRISE.

Ce vase où meurt ce'te verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut effleurer à peine :
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraiche a fui goutte à goutte ;
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute ;
N'y touchez pas, il est brisé !

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis, le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt.

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croitre et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde.
Il est brisé, n'y touchez pas !

SULLY-PRUDHOMME.

AGRICULTURE.

Pourquoi ne gardons-nous pas plus de moutons? Simplement, dit un correspondant à un journal d'Agriculture, parceque la plupart des cultivateurs ne prennent pas la peine de cultiver et de s'approvisionner pour l'hiver de la meilleure et de la moins coûteuse des nourritures pour leurs moutons ; nous voulons parler de la culture des racines, surtout du navet ; c'est au moyen de cette culture que l'Angleterre et l'Irlande comptent 241 moutons par mille carré, c'est-à-dire le plus grand nombre de moutons sur le moins d'étendue de terrain dans le monde entier. Nous livrons ces remarques à la sérieuse considération de nos cultivateurs.

CORRESPONDANCE.

M. le Directeur de l'OUEST-CANADIEN.

Cher Monsieur,—J'ai reçu hier un numéro de votre journal, l'OUEST-CANADIEN, pour lequel je vous remercie beaucoup. A partir de maintenant, comptez-moi pour un de vos abonnés.

Je suis absolument certain que la publication d'une feuille canadienne à Edmonton rendra un service immense, non-seulement aux habitants de l'Alberta, mais aussi, et surtout, aux pauvres canadiens qui végètent dans les grands centres manufacturiers des Etats-Unis.

Comme vous le faites très,bien voir dans votre numéro du 3 courant, ils pourront comparer la vie libre et rémunératrice du cultivateur du Nord-Ouest avec celle qu'ils mènent dans les fabriques, où, pour un maigre salaire, suffisant à peine à les nourrir, ils travaillent ardument du matin au soir, sans espérer de voir leur situation s'améliorer.

On ne peut trop louer une entreprise si noble que celle de chercher à rendre meilleur le sort de ceux qui souffrent.

Je suis certain que vos efforts seront couronnés de succès, et qu'avant plusieurs années les fertiles plaines d'Edmonton seront peuplées de bons, industrieux et prospères fermiers.

Vous trouverez ci-joint ma contribution pour un an d'abonnement.

J. H. P.

Sandon, B. C., 9 Mars 1898.

CA ET LA.

C'est aujourd'hui la fête de St. Patrice, le patron de l'Irlande, et à cette occasion,une grande messe a été chantée ce matin, et grand concert ce soir dans la salle Robertson, au profit de l'œuvre de la construction de l'église.

M. Flavien Dupont, député aux Communes du comté de Bagot, est mort des suites d'un accident de chemin de fer près de Sherbrooke. Le défunt était conservateur.

"M. Emmanuel Beauchemin, dit le Sorelois, doit partir de Sorel prochainement pour aller demeurer à Edmonton, où il est engagé pour une compagnie minière. En M. Beauchemin Sorel perd un mécanicien de première classe et un citoyen très estimé ; ses nombreux amis lui offriront un banquet avant son départ."

Mr. Beauchemin dans le court séjour qu'il a fait à Edmonton s'est fait beaucoup d'amis qui seront heureux de le revoir. (Note de la Réd.)

Le gouvernement fédéral a décidé d'envoyer dans les régions minières du Klondyke un détachement d'infanterie et d'artillerie, choisi dans la troupe régulière, pour aider à maintenir l'ordre et protéger les mineurs. Le bruit a aussi couru que le 65e bataillon de Montréal, composé entièrement de Canadiens-Français, avait reçu ordre de se tenir prêt à partir. On n'a pu avoir la confirmation de cette rumeur.

MM. Lemoine, Bertrand et Lessard étaient en visite dimanche dernier au Fort Saskatchewan, chez M. Siméon Langlois. Ils sont revenus à Edmonton dans la soirée.

M. Frank Oliver, député d'Alberta, a prononcé un vigoureux discours contre le contrat du gouvernement avec MM. Mann & McKenzie : le discours a été écouté avec beaucoup d'attention et a été, à maintes reprises, interrompu par les applaudissement de la chambre des Communes. Le Star et la Presse de Montréal font les plus grands éloges du discours de notre député, et le Star termine son éditorial en disant que c'est là le discours d'un homme d'affaire, qui s'intéresse non-seulement aux intérêts locaux mais de tout le pays.

MM. J. C. Dobie et Adolphe Clavet, de la compagnie Marks, Dobie & Clavet, sont arrivés en ville vendredi dernier avec deux chars de marchandises pour leur nouveau magasin.

Le conseil d'Edmonton recevra des applications pour la position de Gardien de nuit jusqu'au 22 courant. Les demandes pour cette position doivent être adressées à M. A. G. Randall, greffier de la ville.

La compagnie de la Baie d'Hudson a fait diviser le site d'Athabaska Landing en lots de ville et les mettra sur le marché sous peu.

Nous publierons dans notre prochain numéro un traduction de l'Ordonnance des Territoires du Nord-Ouest sur les animaux errants.

M. l'Abbé Morin est parti à deux heures cette après-midi de Montréal; il sera à Edmonton lundi soir, le 21 courant. Avis à ceux qui ont des terres à louer ou à vendre. M. Morin aura plusieurs familles de colons à établir pour le printemps. Qu'on nous donne tous les renseignements au sujet de ces terres, et nous nous ferons un plaisir de transmettre ces informations à qui de droit.

Le contrat Mann & McKenzie a été approuvé par la chambre des communes a une majorité de 39 voix. Cinq députés conservateurs ont approuvé la conduite du gouvernement et quatre députés libéraux, dont M. F. Oliver, ont voté contre la mesure.

Mgr. Grandin, les PP. Leduc et Husson sont partis mardi matin pour Winnipeg.

La race canadienne-française a de magnifiques qualités ; elle a aussi de grands défauts, et les principaux sont l,envie et la jalousie.

Le mandement de Mgr. Grandin sur l'instruction ou l'école mal comprise, l'indifférence en matière de religion et sur les mariages mixtes, a été lu dimanche dernier dans les églises du diocèse de St. Albert.

Une des sociétés de bienfaisance et de secours mutuel les plus florissantes, l'Union Franco-Canadienne, de Montréal, viendra probablement établir des succursales dans le Manitoba et dans les Territoires. Nous donnerons dans un prochain numéro un résumé du rapport annuel de la société.

Mad. et Mlle Oliver sont de retour à Edmonton, d'un voyage à Winnipeg et à Ottawa.

Les œufs se vendent 15c, le beurre frais 20c, les patates 20c le minot, l'avoine 27 à 30c, le blé 60 à 70c, le foin 9 à $10, le foin en ballots 14 à $15, bœuf vivant 3 à 3½, le porc vivant 4½c la livre,

Les séances de la Cour Suprême sont terminées hier et l'Hon. Juge Rouleau est parti ce matin pour Calgary.

Les nouvelles reçues du Nord aujourd'hui, vers midi, nous apprennent la découverte du précieux métal dans les environs du Fort Résolution, dans les rivières aux Lisads et Hanna.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement à 7h p m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

AVIS

Est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient être et devenir actionnaires de la Compagnie à être fondée, un corps politique et incorporé sous les dispositions de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera "La Compagnie de Moulin de Morinville," Limitée. Le but pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des machineries pour scier et travailler le bois, battre et moudre le grain, pour acquérir des propriétés, pour leur exploitation, et pour faire tout ce qui sera nécessaire au but de la Compagnie.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Morinville, dans le district d'Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en 125 parts de $20 chacune.

Les noms et les adresses des requérants sont :

Adolphe Albéric Ringuette,
Delphin Morin,
Joseph Dagenais,
Louis Labbé,
Dieudonné Tellier,
Télesphore Meunier,
Tous cultivateurs de Morinville, Alberta, qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 2 Mars, 1898.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLANT A L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants

Winniaeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Prince Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D'EFFETS DE COLONS.

De Montréal aux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits ci-dessus mentionnés. pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique, et incorporés sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera : "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Limitée,"

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq cents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des requérants sont :

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,
Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.

RETOUR AU CANADA.

"Il y a si longtemps que nous signalons comme un fléau, décimant la race française au Canada, l'émigration des notres aux Etats-Unis, que l'on ne peut s'empêcher d'annoncer avec bonheur le retour de ceux qui nous reviennent.

C'était quelque chose d'anormal de voir un pays aussi jeune et aussi vaste que le Canada se dépeupler, pour fournir son contingent à l'émigration, comme s'il eut été l'un de ces vieux pays d'Europe où les sociétés vécues se démembrent et se transplantent, où le territoire ne suffit plus à l'encombrement de population qui grouille sur le pavé des villes.

Toute tendance indiquant la cessation, ou du moins la diminution de ce courant migratoire était déjà de bon augure. Mais combien plus si nous pouvons maintenant annoncer que ce courant s'établit en sens contraire?

Or, c'est ce qu'indiquent les rapports du département des terres du Pacifique à Winnipeg. On y constate une augmentation notable dans le nombre des colons cette année. Durant les sept mois de l'année 1897, il y a eu augmentation de 120 pour cent dans les de ce genre sur la période correspondante de l'an dernier,

Un fait qui ne peut plus passer inaperçu, c'est qu'un bon nombre de résidents des Etats-Unis cherchent à venir s'établir sur nos terres inoccupées. Le résultat de la récente visite des délégués des fermiers du Michigan, c'est que, que le printemps prochain, cent familles emigreront de cet état au Nord-Ouest canadien.

En un mot, ce ne sera plus le flot montant de l'émigration qui attirera notre attention, mais celui de l'immigration venant du Kansas, du Dakota et d'autres Etats de l'Ouest.

Il est un principe d'économie sociale qui veut que les peuples se dirigent là ou la vie leur offre plus d'avantage matériels. On a même traduit ce sentiment par cet axiome ou cet aphorisme: *Ubi bene, ibi patria.*

C'est sans doute sous l'empire de ce sentiment qu'a été créé le mouvement d'émigration qui règne depuis tant d'années au Canada.

La découverte des mines d'or de la Californie, celles du Colorado, l'établissement prodigieusement rapide des villes américaines rendant la construction d'un rapport excessivement avantageux, avaient chez nous déterminé le courant qui charria pendant trente ans, comme une espèce d'alluvion humaine, les sujets de races et de pays divers qui sont allés s'engloutir, en attendant la fusion, dans le creuset de la Grande République américaine.

Aujourd'hui cet engouement est bien prêt de s'éteindre. On cherche la nouveauté et ce qui attirait les foules dans les centres aujourd'hui si populeux du pays voisin les attire maintenant vers nos vastes plaines, nos mines si riches d'or- d'argent, de cuivre, de nickel et d'autres minéraux; vers ces terrains arables, sans bornes, qui n'attendent que le laboureur pour livrer au traffic les plus riches céréales du monde, vers les forêts impénétrables, vers les puissants pouvoirs d'eau qui promettent à l'industrie la force dont elle a besoin, pour transformer les richesses latentes de ce sol encore neuf et rèpandre la prospérité sur un pays trop longtemps tenu à l'écart.

On dit que chaque homme a son heure d'activité et de succès dans la vie. S'il en est ainsi des pays, nous nous plaisons à croire que celle du Canada n'est pas très éloignée.—Le Soleil.

Le tiers des habitants du Canada demeurent dans les villes, et plus de la moitié des médecins y sont aussi,

CORRESPONDANCE.

M, le Rédacteur de l'Ouest Canadien.

Ayant quelques lignes à vous adresser aujourd'hui, je tiens a vous féliciter de l'idée heureuse que vous avez eue de fonder un journal de langue française dans ce grand coin du Nord-Ouest, où cependant tant de personnes parlent le français. Prospérité et longue vie à l'Ouest Canadien.

Cette semaine, me rendant à Edmonton, j'ai eu des désagréments et de retard à mes affaires causés par l'encombrement total du chemin par des groupes de mineurs se rendant au Klondyke; ces derniers m'ont appelé en cour pour dommages causés à leurs traineaux sur le chemin. Je me suis disculpé de la chose et toute la faute est retombée sur eux.

De nombreuses personnes, dignes de foi, se sont plaintes également de la difficulté réelle qu'il y avait à circuler sur le chemin de St. Albert à Edmonton par l'occupation du chemin sur toute sa largeur par ces voyageurs.

Le long de cette route l'on voit également de nombreuses perches de clôtures qui ont servi soit à faire du feu, soit à égager des traineaux. Il est évident qu'ils ne peuvent s'accaparer de tout le chemin à notre détriment, ni se servir de nos clôtures comme bois de chauffage ou autre usage.

Je crois être l'expression de l'opinion publique, et si les deux journaux qui sont maintenant publiés à Edmonton, veulent relater les faits cités plus haut, je crois qu'ils auront rendu un service à tous les cultivateurs du district.

J'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué,

A. De Fonvent.

L'habitant des villes peut avoir ses richesses, ses habitations détruites en quelques secondes par un incendie, une inondation ou un ouragan; mais il n'en est pas de même pour le cultivateur; le feu peut détruire sa demeure et les autres dépendances de la ferme qui sont, après tout, une faible proportion de son capital; mais sa terre, le fonds, son véritable capital lui reste toujours.

Amis cultivateurs, attachez-vous donc plus que jamais à ce capital que ni le feu, ni le vent, ni l'eau ne peuvent détruire. C'est un capital qui, rendu productif par votre travail, vous permettra d'élever votre famille honorablement et d'envisager sans crainte l'avenir; c'est ce capital qui vous permett a d'arriver, si vous le voulez, à une honnête aisance, sinon à la fortune.

Vous aurez donc tort de rougir de votre état, de vous en plaindre; loin de là, faites de tous vos fils, si vous le pouvez, de bons cultivateurs; en agissant ainsi, vous agirez sagement dans le plus grand intérêt de vos enfants.

La richesse n'est pas le lot de tout le monde; les riches forment l'exception, ici-bas, et aussi, bien souvent, les heureux ne sont pas ceux qu'on croit, mais bien ceux qui savent se contenter de ce qu'ils possèdent et savent en tirer profit. Dans ce cas, amis cultivateurs, pour aucune considération, ne gaspillez pas; ne gaspillez pas votre capital par une culture insensée. Vous êtes trop intelligents pour ne pas savoir que si vous puisez continuellement dans votre coffre-fort, sans jamais rien y mettre, vous finirez par en voir le fond. Cherchez donc, au contraire, à augmenter votre capital; c'est-à-dire à améliorer constamment vos terres. Vous obtiendrez ce résultat en cultivant selon les véritables notions de l'agriculture, qui consiste à faire produire au sol le plus possible sans l'épuiser.



L'OUEST CANADIEN.

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde; d'accès facile par chemin de fer. Blé: proportion, trente minots par acre, moyennant une bonne culture. La grande zône fertile: les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la rivière la Paix, et les vastes plaines fertiles. D'immenses étendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable: or, argent, fer, cuivre, sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adulte masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à condition de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécunières, possèdent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octroi de fermes gratuites s'adresser

Au secrétaire

du Département de l'Intérieur,

(Division de l'Immigration,)

Ottawa, Canada.

ou l'Abbé Morin, Ptre,

Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.

CARTES PROFESSIONELLES.

AVOCATS.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Albrta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.

N. D. Beck, C.R. E. C. Emery, Avocat de la Couronne.

Argent de particuliers et de Cies. à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats Batisse du Bulletin, Edmonton, Alta., T. N. O.

J. C. F. Bown. Harry H. Robertson.

C. De W. McDONALD, M. A., (Cidevant du Barreau de la Novelle Ecosse) 22 ans de pratique, Avocat, Edmonton, T. N. O. Bureau à Edmonton, en haut du Bureau de Poste. Edmonton-Sud, bureau de H. Goslin & Co. Avocat qui parle français,

P. L. McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau: Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques-Cartier.

H. C. TAYLOR, M.A., L.L.B., Avocat. Notaire, Solliciteur, Etc. Bureau: Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

HOTEL ALBERTA, Edmonton—Cet Hotel agrandi et considérablement amélioré, sous la direction de M.M. Jackson & Grierson, offre aux voyageurs et au public en général tout le confort possible. Table excellente; salles d'échantillons; écurie de louage. La diligence de l'Hotel est au débarcadère à chaque train.

JACKSON & GRIERSON, Propriétaires.

HOTEL QUEENS, Edmonton.—Hotel de première class sous tout rapport. Diligence de l'Hotel à chaque train, gratuitement. Salles d'échantillons libres.

NEVILLE WHITE, Propriétaire.

HOTEL JASPER. Le seul Hotel en briques d'Emonton. Table excellente. Pension a la semaine ou à la journée à des prix modérés. Salles d'échantillons; Ecurie de louage et de pension,

J. GOODRIDGE, Propriétaire.

HOTEL WINDSOR, St. Albert, Alberta. Hotel de 1ère classe sous tout rapport. Salles d'échantillons. Pension à la semaine ou au mois à des prix modérés. Ecurie de louage et de pension.

FLEURY PERRON, Propriétaire.

EUDORE VOYER, Agent pour "The Singer Manufacturing Co." N.B.—S'occupe aussi d'Assurance.